, organisé par la CPDP de la CNDP pour la DGEC, l'ASN et l'Andra Retour sur le débat public (DP) du 5º PNGMI

index des acronymes

- I. CHRONIQUE D'UN FIASCO ANNONCÉ Rétablissement des conditions sereines Retard à l'allumage
- II. BOYCOTT ET ERRANCES CITOYENNES 2005, 2013, ou les occasions ratées Les gens raisonnables Le boycott actif
- III. CONFLICTUALITÉ ET SABOTAGE Lille Valence Bar-le-Duc Bagnols-sur-Cèze Lyon
 - « Je suis désolé, je vais être grossier... »
- IV. THÉORIE DU BLABLIBLOU
- V. COMME SI DE RIEN N'ÉTAIT
 - appendice acronymique on n'est pas DUP, on n'est pas DAC

index des acronymes

AAI, Autorité administrative indépendante Andra, Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs ASN, Autorité de sûreté nucléaire CEA, Commissariat à l'énergie atomique CHN, Comité de haut niveau Cigéo, Centre industriel de stockage géologique CNDP, Commission nationale du débat public CNE2, Commission nationale d'évaluation Cogema, Compagnie générale des mines, devenue Areva, devenue Orano CPDP (de la CNDP), Commission particulière du débat public Criirad, Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité DAC, Demande d'autorisation de création DGEC, Direction générale de l'Énergie et du Climat DP, Débat public DUP, Déclaration d'utilité publique EDF, Électricité de France FNE, France nature environnement GDN, Grand débat national GIP, Groupement d'intérêt public GT, Groupe de travail **HCTISN**, Haut comité pour la transparence et l'information sur la sûreté nucléaire IRSN, Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire **LSMHM**, Laboratoire de recherche souterrain de Meuse/ Haute-Marne MTES, Ministère de la Transition écologique et solidaire **ONG**, Organisation non gouvernementale **OPECST**, Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques PDT, Projet de développement du territoire **PNGMDR**, Plan national de gestion des matières et déchets radioactifs PPE, Programmation pluriannuelle de l'énergie **RTE**, Réseau de transport d'électricité **SDN**, Réseau Sortir du nucléaire

(déchets) TFA, Très faible activité FMA-VC, Faible et moyenne activité à vie courte FA-VL, Faible activité à vie longue MA-VL, Moyenne activité à vie longue HA-VL, Haute activité à vie longue

I. CHRONIQUE D'UN FIASCO ANNONCÉ

(1) Reporterre, 26 septembre 2019, « Débat sur les déchets nucléaires : les citoyens demandent l'étude d'alternatives à Cigéo ».

- (2) La Commission nationale du débat public (CNDP) est une autorité administrative indépendante (AAI), c'est-à-dire une institution de l'État dont on nous prie de bien vouloir croire qu'elle ne subit aucune influence de la part du gouvernement.
- (3) Notamment à Lyon où, après avoir déployé en silence une banderole, les militant es, vêtu es de combinaisons orange, ont confié à leur porte-parole le soin de lire un texte dont la mollesse convenue n'avait rien à envier à celle des experts réunis à la tribune.

« On se connaissait tous. Un soir, à une réunion, j'ai vu deux types que je ne connaissais pas. Je suis allé les voir, ils travaillaient pour un accélérateur de particules !(1) »

Il avait l'air un peu déçu, Yannick Rousselet, le responsable nucléaire de Greenpeace France, le jour de la clôture du débat public sur le 5^e Plan national de gestion des matières et déchets radioactifs, le fameux PNGMDR. On aurait dit qu'il s'attendait à mieux. Ou alors, c'est qu'il joue bien la comédie. Parce qu'au fond, Yannick, il savait parfaitement à quoi s'attendre en acceptant quelques mois auparavant de se ranger du côté de celleux qui iraient porter le masque au grand carnaval de la démocratie participative. C'est vrai qu'il s'était donné du mal. On l'avait même vu dans une vidéo postée sur le site de la CNDP⁽²⁾, se tortillant devant la caméra, essayant d'expliquer toute l'importance de ce débat et à quel point il espérait que ses « ami·e·s » et « collègues » du mouvement antinucléaire y participeraient « malgré tout ». En vain. Iels ne sont pas venu·e·s. La plupart s'étaient accordé·e·s depuis longtemps sur le principe d'un boycott, et le mastodonte des ONG environnementalistes s'est retrouvé bien seul sur les tribunes du débat. Souvent, ce fut un peu triste à voir⁽³⁾. Si les prestations des responsables et militant·e·s de Greenpeace ont prouvé quelque chose durant ces longs mois, c'est qu'il est plus facile de s'introduire dans une centrale nucléaire que de transformer une conférence d'experts en débat contradictoire. Alors, quand la CNDP a sifflé la fin de la récré, on se doutait qu'iels devaient être un peu chiffonné∙e∙s. Ce qu'on n'avait pas vu venir, en revanche, c'est le niveau de pathos que Yannick Rousselet serait prêt à mettre dans la balance pour que les gens en cravate écoutent enfin son argumentaire.

« Quand des bonnets rouges ont cramé des pneus sur les routes, on les a écoutés et on a abandonné l'écotaxe. Face aux habitants de la Zad, on a abandonné le projet d'aéroport. Nous, on veut bien être non-violents et participer au débat public, mais il faut qu'on soit entendus nous aussi, s'écrie M. Rousselet. Je comprends les copains qui ont préféré boycotter le débat. Mais maintenant, comment faire pour qu'on puisse retourner les voir et [qu'on] leur dise qu'on a eu raison de participer ?⁽⁴⁾ »

(4) Reporterre, 26 septembre 2019, même article que précédemment.

RÉTABLISSEMENT DES CONDITIONS SEREINES

Bien malin·e qui saurait résoudre l'épineuse équation de Maître Rousselet. Les raisons du boycott, elles, restent limpides. Mais pour les saisir dans leur entièreté, il faut d'abord revenir sur les racines de ce débat. D'où sort-il, ce débat qui n'était prévu dans aucune loi ? Ce débat facultatif que l'exécutif s'impose à lui-même, mettant en suspens l'avancée de certains travaux ?

Il sort du chapeau d'un secrétaire d'État venu accompagner la troupe. Le 22 février 2018, à la mi-journée, Sébastien Lecornu convoque un point presse à la préfecture de la Meuse. Ce jeune loup aux dents longues est alors le bras droit de Nicolas Hulot au MTES – le ministère de l'écologie façon Macron. C'est lui qui s'occupe des questions d'énergies et principalement des problématiques liées au nucléaire. Parce que l'animateur TV qui lui sert de ministre de tutelle, lui, ne veut pas mettre les mains dans ce cambouis. Depuis le début, Hulot sait qu'il n'a aucune marge de manœuvre sur ces questions. Le Premier ministre est un ancien d'Areva et tous les membres influents du gouvernement sont convaincus de la nécessité de l'atome. Hulot va donc botter en touche à de nombreuses reprises et renvoyer les dossiers sur son jeune secrétaire d'État. Lui qui s'affichait comme un opposant à l'enfouissement avant sa prise de fonction finira par attester du bout des lèvres de son revirement en qualifiant Cigéo de « moins mauvaise » des solutions⁽⁵⁾ tout en affirmant qu'il aurait préféré ne jamais avoir à traiter ce sujet-là.

C'est donc Lecornu que l'on retrouve à la manœuvre politique, le 22 février, quand cinq cents gendarmes expulsent les habitant·e·s du bois Lejus. L'opération est encore en cours lorsque le secrétaire d'État s'exprime aux côtés de la préfète de la Meuse. Sa déclaration tient en deux « volets » : ordre public et concertation, le bâton et la main tendue. Dans le premier, il se réjouit du « retour à l'État de droit » en moquant les « bivouacs précaires » des « occupants illégaux » qui, selon lui, « appartiennent en partie à la mouvance d'extrême gauche anarchiste » et se sont « distingués à plusieurs reprises par leur grande violence ». À cette heure-là, une perquisition est encore en cours à la Maison de résistance à Bure et sept personnes sont en garde à vue. Le moment est donc tout à fait opportun pour annoncer une

(5) Questions à l'Assemblée nationale, 9 novembre 2017. (6) Le comité de haut niveau du projet Cigéo (CHN) « réunit les représentants de l'État, les élus du territoire, l'Andra et les producteurs de déchets nucléaires et se tient deux fois par an ». Relancé dans la foulée de l'expulsion du bois et présidé par le secrétaire d'État, il doit marquer le retour de l'État dans un dossier qui s'embourbe.

rétablies » et l'exigence de « réinventer en permanence un modèle de concertation » adapté à ce projet hors norme. Il assure que « l'État revient au pilotage » et qu'il « veillera à élargir l'espace de concertation avec l'opposition ». Dans l'opposition, justement, les associations qui avaient accepté de le rencontrer le lendemain – prévenues de sa visite mais non de l'expulsion – renoncent au vu des conditions. C'est le 7 mars, à l'occasion du CHN, le Comité de haut niveau⁽⁶⁾, que le tour de passe-passe se concrétise. Le secrétaire d'État dévoile la tenue prochaine d'un débat national sur la gestion des déchets radioactifs. L'annonce est grandiloquente. À l'entendre, on pourrait croire que tout est remis en jeu. « Les Français devront dire s'ils en veulent ou pas. Et s'ils n'en veulent pas, je leur dirai : que voulez-vous ? », affirme Lecornu sans qu'on sache vraiment de quoi il parle. Va-t-on discuter de l'existence même de ces déchets et de la pertinence de continuer à en produire ? Évidemment, non. Ce qui est mis en débat, c'est le 5^e PNGMDR, un plan triennal dont la prochaine mouture doit courir de 2019 à 2021. Ce plan permet essentiellement aux producteurs de déchets de s'accorder à court terme avec celleux qui devront les gérer. C'est-à-dire qu'on ne débattra pas véritablement de la gestion possible pour ces montagnes de fardeaux toxiques mais plutôt de comment poursuivre dans les années qui viennent la gestion telle qu'elle a été prévue dans le cadre de la loi. Les citoyen·ne·s ne seront pas consulté·e·s pour prendre des décisions par elleux-mêmes mais pour commenter celles qui ont déjà été actées en leur nom. Il ne sera pas question, par exemple, d'alternatives au stockage en couche géologique profonde. Oh, bien sûr, elles pourront toujours être évoquées au détour d'une séance, on aura toujours le loisir d'ima-

relance de la concertation. Lecornu évoque des « conditions sereines

Manque encore un détail pour peindre tout à fait le tableau. La table est mise, les invitations sont lancées, on n'a pas hésité à gonfler artificiellement le menu ; ne reste qu'à disposer l'argenterie. Entre l'expulsion du bois Lejus et cette première réunion du nouveau CHN, Sébastien Lecornu n'a pas chômé. On l'imagine toquant aux portes de Bercy ou de Matignon pour quémander quelque soutien, sonnant et trébuchant. À Paris, d'ailleurs, c'est presque devenu un rituel de courtoisie. On ne vient plus dans ces provinces perdues de l'Est de la France sans un petit cadeau en poche. Le 7 mars, donc, alors qu'il vient d'annoncer dans les termes que l'on a vu, la tenue prochaine d'un débat « hors norme », le secrétaire d'État tire de sa manche une enveloppe surprise de 500 millions d'euros. C'est le tout nouveau projet de développement du territoire, bientôt abrégé en PDT. Les billets vont encore pleuvoir sur les collectivités de Meuse et de Haute-Marne⁽⁷⁾! Chez les élu·e·s du coin, on se demande probablement où l'on pourra écouler cette nouvelle manne. Le territoire est déjà saturé de lampa-

giner d'autres options, mais ça ne sera pas le sujet et ça n'aura donc

aucune incidence.

(7) Chaque année, les deux départements reçoivent 30 millions d'euros chacun « d'aide à l'investissement » par le biais des GIP, les groupements d'intérêt public. En tout, près d'un milliard d'euros ont été distribués depuis l'an 2000. En Haute-Marne, cette aide représente le doublement du budget d'investissement du conseil général.

daires dernier cri et de salles polyvalentes disproportionnées. Tout ce qui pouvait être rénové l'a été depuis longtemps et parfois même à plusieurs reprises. Au même moment, à quelques kilomètres de Bure et malgré la forte mobilisation des habitant·e·s de Montiers-sur-Saulx, le dernier collège du canton s'apprête à fermer ses portes sur décision du conseil général. Les gamins – s'il en reste encore – prendront maintenant le bus pour aller en cours à une vingtaine de kilomètres de là⁽⁸⁾.

RETARD À L'ALLUMAGE

Plus d'une année va s'écouler entre ces annonces et le lancement effectif du débat. On comprend rapidement que personne, à la CNDP, n'a été mis au courant de l'initiative gouvernementale. Autrement dit, on a inventé en haut lieu un débat qui ne figurait dans aucun calendrier et ne dispose donc d'aucun budget. La présidente de la Commission, l'ancienne ministre Chantal Jouanno, menace de faire faux bond si l'exécutif continue de lésiner sur le chèque. Après tout, semble-t-elle nous dire, s'iels veulent se payer une opération de communication, qu'iels y mettent les moyens.

« À l'origine, le gouvernement pensait nous accorder la même somme que pour le débat public sur la PPE avec une petite rallonge, soit 600000 euros. Je leur ai dit qu'à ce prix-là, il n'avait qu'à l'organiser lui-même, parce que nous ne le ferions pas. J'ai regardé les coûts des précédents débats consacrés aux questions nucléaires. Le débat sur les options générales en matière de déchets radioactifs de 2005 avait coûté 2,4 millions d'euros ; celui sur Cigéo, en 2012, 1,2 million d'euros. J'ai demandé 1,4 million d'euros. C'est ce que nous avons calculé en estimant le nombre de réunions et les outils nécessaires. (9) »

Les délais sont plusieurs fois repoussés. Entre temps, les Gilets jaunes font irruption et bouleversent la vie politique. Là encore, le gouvernement entend calmer la colère avec des débats. Mais pour une crise de cette envergure, alors que Paris est assiégé chaque samedi par une marée jaune cernée de blindés et de canons à eau, il va falloir mettre le paquet. Ce sera le grand débat national (GDN). Pendant deux mois, du 15 janvier au 15 mars 2019, Emmanuel Macron parcourra la France sous escorte policière pour « débattre » devant des salles pleines de gens triés sur le volet. Et qui retrouve-t-on aux manettes ? Sébastien Lecornu, bien entendu. C'est lui qui manage la tournée du patron. Promu à l'automne ministre chargé des Collectivités territoriales (100), l'homme de main de l'expulsion du bois Lejus devient l'imprésario d'un *one-man-show* ubuesque à travers un pays au bord de l'effondrement. À ses côtés, une nouvelle venue : Emmanuelle Wargon. Ancienne lobbyiste chez Danone, elle vient d'être débauchée pour

(8) En mars 2020, on apprend que le collège de Montiers accueillera désormais un « centre de formation et d'accompagnement des jeunes et des adultes » qui vise à adapter leurs « compétences aux besoins de formation des secteurs professionnels » implantés localement. Une convention a été signée entre EDF, Orano, l'Andra et la communauté de communes.

(9) Reporterre, 28 septembre 2018, entretien avec Chantal Jouanno. En fin de compte, le débat de 2019 coûtera plus de 1,7 million d'euros.

(10) Son titre complet
est délicieusement
moderne : ministre
auprès de la ministre de la
Cohésion des territoires
et des Relations avec les
collectivités territoriales,
chargé des Collectivités
territoriales.

(11) Europe 1, 26 janvier 2019, « Déchets nucléaires : pour Emmanuelle Wargon, l'enfouissement est "la meilleure solution" ». lui succéder au poste de secrétaire d'État au ministère de l'Écologie. À Matignon, on aime son franc-parler. « Elle ne tourne pas autour du pot », explique-t-on. Le 26 janvier, en effet, en visite au laboratoire de l'Andra à Bure, elle fait mouche en s'exprimant au sujet de la future concertation sur le PNG-machin :

« À la question sur la bonne manière de gérer les déchets les plus radioactifs, on va retomber sur la solution qui est développée ici. [...] Le stockage géologique en couche profonde est la meilleure solution pour faire face à des déchets qu'il faut stocker, de façon satisfaisante sur une longue période. (11) »

Cette petite déclaration achève de cadenasser un débat qui n'a pas encore débuté. Les choses sont dès lors on ne peut plus claires. On viendra si on le souhaite, on parlera autant que l'on veut, des oreilles officielles se chargeront d'entendre voire de retranscrire synthétiquement ce qui sera dit, mais rien, absolument rien, ne sera remis en question. Ni le choix de l'enfouissement en couche géologique profonde, ni la place du nucléaire dans le mix énergétique. Celle-ci a déjà été tranchée par le gouvernement quelques mois auparavant dans la révision de la PPE, la programmation pluriannuelle de l'énergie – et ce, d'ailleurs, avant même que les conclusions du débat public à ce sujet ne soit rendues.



II. BOYCOTT ETERRANCES CITOYENNES

(12) Communiqué commun du 16 avril 2019 : « Tant que les choix de politique énergétique seront verrouillés, nous ne participerons pas aux débats publics sur les déchets radioactifs ». La veille de l'ouverture du débat, plusieurs structures annoncent qu'elles n'y participeront pas. Parmi elles, le Réseau Sortir du nucléaire (SDN) et la plupart des associations historiques contre le projet Cigéo. Dans leur communiqué commun, ces organisations disent refuser de « servir de caution » à ce qui ne pourrait être « autre chose qu'une opération de sensibilisation à la problématique des déchets, voire de communication ».

« Pour nous, il n'est pas envisageable de jouer le jeu d'une pantomime démocratique où les associations et les citoyens ne sont consultés que pour la pure forme et où les décideurs s'assoient sur leurs avis. (12) »

Elles disent, en substance : à quoi bon débattre si les conclusions sont consultatives et que personne n'en tiendra compte ? De quoi débattrait-on réellement puisque les choix centraux, celui de la place du nucléaire et celui de l'enfouissement des déchets ultimes, ne sont pas remis en question ? Et d'ailleurs, comment débattre alors qu'il est interdit à certain·e·s parmi nous de se voir du fait de leurs contrôles judiciaires, de discuter ensemble, de venir sur le territoire ? Surtout, ces assos et organisations reviennent sur l'expérience des débats précédents. Car leurs réticences sont loin d'être infondées : elles ne sont pas le fait d'une défiance instinctive mais le fruit de près de trente ans de mépris de la population.

2005, 2013, OU LES OCCASIONS RATÉES

En 2005, un premier débat public a lieu. Les salles sont pleines, l'opposition se prend au jeu. Elle y voit l'occasion de s'exprimer enfin après plus d'une décennie de portes closes, de formuler ses contre-

expertises « ailleurs que sous des chapiteaux ». Les conclusions du débat sont claires : l'option de l'enfouissement est largement rejetée, on réclame de pousser plus loin les recherches sur l'entreposage pérennisé, en surface ou à une très faible profondeur (ce que l'on appelle le sub-surface). Huit ans plus tard, « le même public est invité à participer à un nouveau débat portant sur les modalités de cet enfouissement rejeté⁽¹³⁾ ». C'est qu'entre-temps, en 2006, une loi a été votée. Le stockage en couche géologique profonde y a été définitivement acté, faisant fi des recommandations de la CNDP. La loi a également établi un calendrier pour le lancement du projet. Seul le choix du site est prétendument resté ouvert, sachant que ce site, quel qu'il soit, devra obligatoirement présenter des caractéristiques géologiques similaires à celles de la région de Bure.

En 2013, la seconde consultation passe donc pour un affront. On ne discutera pas de la profondeur des galeries ni de la moquette de Cigéo, s'indigne l'opposition. Alors, les associations, petites ou grandes, organisent le boycott. Greenpeace se rallie même à leur cause. Le coup d'envoi de ce débat est donné à Bure, dans la toute nouvelle salle polyvalente – financée par le GIP « Objectif Meuse », cette manne annuelle de 40 millions d'euros d'argent public. Le président de la commission bafouille quelques mots avant de baisser les bras face au brouhaha général. L'ambiance est à la casserolade et aux fumigènes, aux invectives et aux boules puantes. Devant, on a déployé l'escadron du coin parce que les gendarmes, c'est bien connu, sont les garants d'une bonne participation démocratique. La séance est levée au bout d'un quart d'heure, les deux réunions suivantes à Joinville et Saint-Dizier sont annulées. Trois semaines plus tard, à Bar-le-Duc, on rejoue la même scène avec encore plus d'entrain. Les victoires donnent enfin de la force! Quatre cents personnes applaudissent à tout rompre lorsque les nucléocrates tentent de prendre la parole. C'est intenable pour la commission, qui préfère remballer. Les autres réunions publiques n'auront tout simplement pas lieu. À la place, on tente d'organiser dans les villages des « rencontres discrètes » – c'està-dire non annoncées – avant de délocaliser carrément le débat sur internet. Voilà le dispositif mis à nu : un débat public sans débat ni public mais dont les « conclusions » serviront tout de même à nourrir des décisions politiques. Deux des six membres de la commission particulière⁽¹⁴⁾ se désolidarisent du rapport final.

À chaque fois, des esprits chagrins s'indignent pourtant. Quoi de plus antidémocratique que de s'opposer à un processus démocratique ? Mais de quel processus parle-t-on exactement ? D'une simple formalité législative, d'un vernis consultatif. Donner la parole aux gens n'implique aucunement de vouloir les écouter et encore moins d'en faire quoi que ce soit. En témoigne la problématique du référendum

(13) Coordination Bure Stop, communiqué de novembre 2013 : « Quand le "débat public" sur Cigéo tourne au fiasco ».

(14) Pour chaque débat, la Commission nationale du débat public (CNDP) nomme une commission particulière (CPDP). Cette équipe d'une petite dizaine de personnes est chargée de préparer et de conduire la concertation. (15) Le choix de limiter le scrutin au seul département de la Loire-Atlantique promettait une victoire du « oui ». À l'échelle des communes proches du site comme à l'échelle régionale, le « non » semblait largement majoritaire. Voir Libération, le 3 mars 2016, « NDDL : à qui profite le périmètre du référundum ? »

(16) L'impasse citoyenniste, contribution à une critique du citoyennisme, brochure publiée anonymement en 2001 et disponible sur infokiosques.net. local sur les grands projets. À Notre-Dame-des-Landes, où personne n'en voulait, il a été imposé par l'Élysée en 2016. Les pro-aéroport l'ont emporté grâce à un périmètre de vote qui leur était d'avance favorable, mais cela n'a pas empêché l'abandon du projet moins de deux ans plus tard⁽¹⁵⁾. À Bure, en revanche, dès le milieu des années 2000, plus de soixante mille personnes ont signé une pétition réclamant la tenue d'un scrutin local sur l'enfouissement des déchets nucléaires. Cela représente plus de 15 % des habitant·e·s des deux départements concernés. Leur demande est restée lettre morte.

LES GENS RAISONNABLES

« Des pratiques citoyennistes sont également promues directement par l'État, comme le montrent les "conférences citoyennes" ou les "concertations citoyennes" par lesquelles l'État entend "donner la parole aux citoyens". Il est intéressant de constater à quel point les citoyennistes se contentent facilement de n'importe quel ersatz de dialogue, et veulent bien admettre tout ce qu'on voudra, pourvu qu'on les ait écoutés, et que des experts aient "répondu à leurs inquiétudes" (16) »

Alors, qui trouve-t-on à la table, en 2019, lorsque s'ouvre enfin cet énième débat? D'abord, deux grosses associations nationales. Ce sont elles qui offrent quelque crédit à cette vaste mascarade. Puisque les écolos de service sont venu-e-s, on peut considérer que le débat sera contradictoire. Outre Greenpeace – qui, en rompant avec sa position de 2013, démontre une fois de plus son incapacité à résister à l'attraction des projecteurs – il y a FNE, France nature environnement. Cette fédération regroupe plus de 3500 associations locales dont certaines boycottent le débat. Près de la moitié de son budget provient de subventions publiques, notamment plus d'un million d'euros versés chaque année par le ministère de l'Écologie. Difficile après cela de refuser de jouer le jeu.

Viennent ensuite Global Chance et Wise-Paris, deux associations dont la participation ne faisait aucun doute. Ces structures, situées plus ou moins à l'intérieur du mouvement antinucléaire, ont fait profession de s'adresser aux décideur·euse·s. Elles établissent des scénarios, des rapports et des contre-expertises dont le but premier est d'obtenir un statut d'interlocuteurs crédibles auprès des autorités en charge des politiques énergétiques. La fonction même qu'elles se sont donnée semble les obliger à participer à ce genre de raout. Leur critique du nucléaire – ou de la seule gestion actuelle des déchets radioactifs – ne s'ancre que dans des données techniques et rechigne à toute offensivité. C'est que le poste de contre-expert (médiatique, entre autres) demeure une option de recyclage tout à fait valable pour des scientifiques aux vues trop peu orthodoxes, comme l'expliquaient déjà en 1990 les éditions de l'Encyclopédie des Nuisances :

« Parmi ceux qui vont ainsi se rapprocher d'un point de vue critique, beaucoup [de scientifiques] sans doute, suivant leur pente socio-professionnelle, chercheront à recycler dans une contestation "raisonnable" leur statut d'experts, et donc à faire prévaloir une dénonciation parcellaire de la déraison au pouvoir, s'attachant à ses aspects purement techniques, c'est-à-dire qui peuvent paraître tels. (17) »

Pourtant, il n'est pas besoin de plonger dans les chiffres ou les considérations scientifiques pour trouver des prises légitimes contre le nucléaire. Un récit scrupuleux de l'histoire politique et sociale de cette technique, de son usage militaire à son imposition civile, suffit amplement. C'est le « choix tactique » défendu par le présent texte, c'est aussi celui de l'autrice du livre *Le nucléaire, c'est fini,* qui vante la nécessité de « produire des représentations alternatives » à celles purement statistiques :

« Parce qu'il enlise les militants dans d'interminables débats experts, chiffrages contre chiffrages, ce dispositif opère de façon comparable à des sables mouvants. Toute personne qui tente d'y articuler une pensée critique s'y retrouve, plus ou moins rapidement selon la vivacité avec laquelle elle se débat, engloutie. Il faut donc pouvoir s'en extraire, parler du nucléaire en dehors des autoroutes médiatiques, boycotter les plateaux "pro vs anti "et autres mises en scènes dévouées aux sciences expertes. Bien sûr, les chiffres sont amusants et frappent l'esprit, comme peuvent le faire les images. Mais puisque toutes les données sont dans les mains du pouvoir nucléaire, ces chiffres n'ont d'autre signification que celle de notre impuissance à maîtriser leurs conditions de production. De cette façon, nos chiffres resteront toujours des contre-chiffres, et il sera facile au dispositif de les convertir en sous-chiffres. En acceptant de discuter sur la place de la virgule ou le nombre de zéros, sur la valeur de tel ou tel seuil, on valide trop souvent la logique générale que l'on cherche à réfuter sans reconnaître l'industrie nucléaire pour ce qu'elle est : un exploitant. Nous restent alors les jeux, les mathématiques musicales ou les comparaisons absurdes pour tenter de nous représenter ces sortes de choses. (18) »

Du reste, le débat public de 2019 n'aura fait que conforter cette opinion. Celles et ceux qui sont venu-e-s défendre scientifiquement des alternatives n'ont pas manqué d'être englouti-e-s. Et ce quel que puisse être le bien-fondé de leurs intentions. Le dispositif même semblait les tourner en ridicule : exposant leurs contre-expertises face à des salles aux trois quarts pleines de ces expert-e-s et avec leurs propres moyens. Ainsi de l'intervention d'Yves Marignac, à Lyon, à propos de « la place de l'évaluation des risques dans les décisions du PNGMDR ».

(17) Adresse à tous ceux qui ne veulent pas gérer les nuisances mais les supprimer, Éditions de l'Encyclopédie des Nuisances, 1990.

(18) Le nucléaire, c'est fini, La Parisienne Libérée, La Fabrique, 2019 (p. 94). Le chef de Wise-Paris est, ce jour-là, le seul à s'appuyer sur une présentation (des *slides*, comme iels disent) réalisée par ses soins et non par les services de communication de quelque grande structure (CNDP, ASN, IRSN, EDF, etc.). Sur l'écran : des graphiques illisibles, bourrés d'informations hautement techniques – insaisissables pour le grand public. Peut-être plus encore que dans les autres domaines, le contre-expert en nucléaire semble devoir toujours démontrer sa crédibilité en ayant l'air de maîtriser plus que les autres les concepts qu'il critique. Il s'enferre ainsi à parler une langue qui le sépare du « grand public ». Le supposé débat n'est plus, dès lors, qu'un insignifiant ping-pong entre initié·e·s qui se fréquentent et se tutoient, s'apprécient même, au-delà de la petite querelle scientifique. Et cela était apparemment si manifeste que la réflexion se retrouve

Et cela était apparemment si manifeste que la réflexion se retrouve quasiment mot pour mot dans le compte rendu final de la commission particulière :

« Le débat est cependant resté le plus souvent d'une grande complexité technique, qui était loin d'être accessible à tous. Cela a sans doute contribué à entretenir l'idée que les données étaient faussées et que la technicité du débat était surtout une façon pour les experts d'imposer autoritairement leur point de vue. (19) »

(19) CNDP, Compte rendu du débat public, novembre 2019.

Mais revenons un instant à ce cher M. Marignac, de l'association Wise-Paris, pour souligner l'imprégnation de cette novlangue technocratique chez les experts dits indépendants. Le 19 septembre, le summum de son exercice est atteint lorsqu'il tente de s'intéresser aux humain·e·s, au-delà des chiffres qui les représentent. On l'entend alors ânonner le conseil suivant, inscrit dans la catégorie « Analyse systémique des risques » de son tableur : « Anticipation des disruptions par une prospective de nature sociétale ». Voilà comment se nomment, dans la langue des décideurs, les bouleversements historiques qui pourraient survenir durant l'espèce d'éternité où leurs poisons continueront d'irradier. Neuf mots et zéro verbe, pour dire que la gestion des déchets nucléaires aura besoin d'un ordre stable et fort pendant des millénaires.

LE BOYCOTT ACTIF

On objectera cependant qu'il est impossible pour de telles structures de s'extraire du débat citoyen, aussi tronqué soit-il. Global Chance et Wise-Paris n'auraient d'autres choix que de participer à ce type de concertations pour diffuser, une fois tous les trois ou cinq ans, les analyses qu'elles produisent. La position de la Criirad prouve qu'il n'en est rien. Cette association, spécialiste des questions de radioactivité, a d'emblée refusé de servir de faire-valoir tout en démontant rigoureusement les termes techniques du débat. Son communiqué,

publié en mai 2019, dénonce pêle-mêle des informations mensongères, le mépris des opinions exprimées lors des concertations précédentes et le saucissonnage des projets (lorsque « les citoyens sont invités à participer à la gestion des déchets mais n'ont pas leur mot à dire sur leur production » ou lorsque chaque projet nucléaire se voit artificiellement divisé en phases distinctes, débattues séparément). De là, les membres de la Criirad concluent à une position que l'on peut qualifier de « boycott actif » :

« La Criirad ne souhaite donc pas apporter sa caution à ce énième débat public. Pour autant, elle ne se privera pas d'intervenir au cours des prochains mois sur les questions posées par les déchets radioactifs, qu'elles soient traitées ou pas dans le cadre du débat public. (20) »

Le communiqué s'attache ensuite à exposer les failles du dossier qui doit servir de base au débat. L'un des points soulevés est celui du volume des déchets considérés par le PNGMDR. On nous invite à prendre en main la gestion des déchets radioactifs mais, ici encore, de quoi parle-t-on exactement? Qu'est-ce qui est considéré comme un déchet, aujourd'hui, en France? Selon l'Andra, qui est la seule à produire un inventaire régulier de ces choses, il en existait 1,6 million de mètres cubes fin 2016⁽²¹⁾, ce qui n'est déjà pas si mal. Or, ce que démontre la Criirad, c'est que ce chiffre ne correspond qu'à moins de 0,5 % du volume réel. Alors, comment en est-on arrivé à cet écart surréaliste et, surtout, que se passe-t-il pour les quelque 200 millions de mètres cubes abandonnés à leur sort?

Pour faire court, ils ont déjà été « gérés » et ne sont donc plus du ressort de l'Andra. Et niveau gestion, c'est du grand art! On parle par exemple des dizaines de millions de m³ de déchets faiblement radioactifs mais à vie longue (FA-VL, au moins 750 000 ans) générés par l'extraction d'uranium en France⁽²²⁾. Environ un tiers de ces roches a été laissé dans les mines et bénéficie d'une surveillance théorique assurée par Orano – mais jusqu'à quand ? Le reste a été éparpillé au gré des besoins, planqué dans des sablières ou vendu comme remblai à bas prix pour des bretelles d'autoroutes, des terrains de sport, des parkings ou des soubassements d'habitations (23). Prétendre qu'on pourrait récupérer et traiter ces millions de tonnes de roches contaminées n'aurait aucune espèce de sens. Même pour celles dont on sait encore – quelques décennies plus tard – où elles se trouvent, la tâche serait incommensurable, tant sur le plan technique que financier. Mieux vaut alors ne plus en parler et les considérer officiellement comme des « cas particuliers » et des « situations historiques », des affaires réglées, en somme. Autrement, c'en serait fini de l'illusion d'une filière viable sur le point de boucler son cycle industriel – de l'extraction du minerai à l'enfouissement de ses déchets ultimes.

(20) Criirad, communiqué du 2 mai 2019 : « Débat public ou campagne de désinformation ? »

(21) Inventaire de 2018, passé dans les annales de la communication nucléaire pour son invention de la théorie de « la demi-brique de lait », selon laquelle les 85 000 m³ de déchets créés entre 2013 et 2016 représentent « l'équivalent d'une demi-brique de lait produit par an et par habitant », comparaison plus qu'audacieuse mais largement reprise dans les médias.

(22) Entre 1947 et 2001, le minerai a été extrait de 210 sites différents sur le territoire métropolitain.

(23) Le Monde, 11 juin 2019 : « Le lent poison des déchets radioactifs "oubliés" qui contaminent les sols français ». Dans son communiqué, la Criirad développe d'autres omissions tout aussi éloquentes qui ne seront pas détaillées ici. On note en revanche que cet exposé des absurdités du dossier de base a été largement repris dans la presse, perturbant la communication officielle sur le débat. Cela démontre qu'une association s'attachant un tant soit peu à l'idée qu'elle se fait de son indépendance et œuvrant depuis longtemps à une critique rigoureuse de la vie nucléarisée n'a pas besoin pour exister de se jeter sur la première concertation venue.



À Gueugnon, en Saône-et-Loire, le parking du stade de football abrite depuis les années 1980 quelque 20 000 tonnes de déchets radioactifs issus de l'extraction d'uranium. Il n'a été goudronné par Areva qu'après un premier rapport de la Criirad en 2005, et interdit d'accès des années plus tard.

III. CONFLICTUALITÉ ET SABOTAGE (24)

(24) « Conflictualité : boycott et sabotage », titre d'une partie du compte rendu final de la CNDP.

Participer ou se taire à jamais. Tout comme il est bien connu que si l'on ne vote pas, on ne commente pas les élections, si on boycotte le débat, on ne vient pas, en sus, le perturber. Pourtant, qu'il est doux de subvertir ces cadres! De les moquer, de les éreinter, voire d'en assumer le franc sabotage, pour reprendre le mot flatteur de la CNDP.

Parmi celles et ceux qui « refusent de jouer le jeu » du DP du 5° PNGMDR, deux positions cohabitent. La première, dont on a longuement détaillé les motifs, opte pour un strict boycott. Il s'agit de n'apporter aucune pierre que ce soit à l'édifice de ce débat, tant lors des consultations préparatoires qu'aux différentes tribunes. Cette position est celle des organisations et associations qui ont décliné des invitations officielles. Elle n'engage pas pour autant les individus qui composent ces structures et qui, pour certain·e·s, ne se priveront pas d'assister aux réunions. Le boycott peut se manifester par des tribunes dans la presse ou des actions en marge des différentes séances du débat, mais il s'agira plutôt de rester à l'extérieur et de le laisser suivre son cours.

Une autre position – à partir des mêmes arguments discréditant la manœuvre – consiste à lui nuire autant que faire se peut. La contestation s'établit alors à l'intérieur des salles, sous l'œil vigilant des services de sécurité et des flics en civil. Mais la partie est souvent réjouissante car, pour que le débat se tienne, il faut qu'il ait lieu coûte que coûte et que personne ne soit empêché·e de s'exprimer. À moins d'en venir à la confrontation physique, tout semble alors permis, du brouhaha à la prise de parole intempestive, des tonnerres d'applaudissements à l'invective la plus imagée. Un vieil adage des réformistes raconte que l'on pourrait changer un système défaillant

de l'intérieur. Si rien n'est moins sûr, il semble en revanche tout à fait possible d'empêcher une mascarade participative d'avoir lieu en y participant jusqu'à l'excès.

Dans son compte rendu final, la commission note qu'une dizaine de réunions au moins ont été perturbées, soit environ la moitié des rendez-vous publics. Elle décerne même ses félicitations à cinq « sabotages » particulièrement réussis : ceux de Lille, Valence, Bar-le-Duc, Bagnols-sur-Cèze et Lyon.

MARDI 28 MAI - LILLE

« Dénonçant un débat qui condamne les citoyen·ne·s à cogérer les déchets radioactifs plutôt que de s'interroger sur la pertinence et l'avenir du nucléaire, une cinquantaine de militant·e·s ont investi la réunion de manière non violente pour mettre en lumière ce tour de passe-passe démocratique. Iels ont rappelé haut et fort les méfaits du nucléaire, qualifié d'écocide et de crime contre l'humanité. Ils ont également chahuté les représentant·e·s du nucléaire pour empêcher leurs discours, considérés comme de la communication et non de l'information, en scandant "Sortons du nucléaire, halte au faux débat!" et "On est plus chauds que Cigéo!". En parallèle, iels distribuaient un tract expliquant leur position et celles des autres associations ayant décidé de boycotter le débat. (25) »

Lille est la première vraie réunion publique inscrite au calendrier du débat. Avant cela se sont succédé diverses réunions d'ouverture dont l'inauguration du fameux « Groupe Miroir »⁽²⁶⁾ et celle du tout aussi bien nommé « Atelier de la Relève ». À Lille, la présentatrice ouvre la soirée fébrilement en évoquant la « rude tâche » qui sera sienne. Une heure plus tard, les interventions bruyantes et répétées des militant·e·s la conduisent à l'annulation de la réunion. Dans son compte rendu du jour, la commission s'indigne en dénonçant « plusieurs personnes qui ne souhaitaient pas que d'autres avis que les leurs s'expriment ».

MARDI 4 JUIN - VALENCE

À Valence, la CNDP organise cette fois des « tables de travail ». On serait tenté d'écrire des « TT » suite à la prise de parole, ce jour, d'une technocrate du ministère nous avisant de l'existence d'un « GT PNGMDR pluraliste » – comprendre un groupe de travail regroupant des nucléophiles avec chacun une institution différente inscrite sur son badge. Ces TT, donc, portent sur les seuils de libération⁽²⁷⁾ des déchets à très faible activité (TFA). Ça a l'air un peu ardu, présenté de la sorte, mais ce sujet suscite apparemment un vif enthousiasme

- (25) Communiqué de presse de Lilleradiée, ANV-COP21 et Extinction Rebellion, le 29 mai 2019.
- (26) Quatorze personnes novices en la matière et qu'on a forcées à vivre ensemble pendant trois week-ends jusqu'à ce qu'elles produisent un dépliant sur la gestion des déchets radioactifs. À la CNDP, on appelle ça un « dispositif spécifique » à même de « contrer les biais de participation qui s'observent classiquement dans les réunions publiques ».
- (27) Seuil de contamination audessous duquel un déchet n'est plus considéré comme radioactif mais comme un déchet quelconque et peut donc être recyclé pour toute sorte d'usages.

dans la communauté nucléaire. À tel point que le 4 juin, selon les militant·e·s et la presse locale, une quinzaine de citoyen·ne·s venu·e·s s'informer ont dû rester sur le parking du parc des expositions, en compagnie, une fois encore, des pandores de l'équipe bleue.

« Dans la salle, les 150 cadres et directeurs du lobby nucléaire régional qui avaient squatté toutes les places au détriment du public et des citoyens se sont retrouvés pendant plusieurs heures avec, devant leurs yeux, des banderoles exigeant l'arrêt immédiat du nucléaire et fustigeant les projets de démantèlements entrainant un accroissement démentiel des déchets radioactifs. (28) »

Quelques militant·e·s parviennent donc à perturber le petit ronron de l'entre-soi avec des banderoles (habilement placées devant le vidéoprojecteur) et des interventions répétées. À l'extérieur, les autres tambourinent joyeusement sur les murs de la salle, faisant écrire au journaliste du coin, dans son article du lendemain, qu'il y avait « de quoi avoir la migraine ».

JEUDI 20 JUIN - BAR-LE-DUC

Quarante petits kilomètres séparent la préfecture de la Meuse de son territoire le plus reculé, ce Mordor abandonné à un sombre projet d'enfouissement. La réunion de Bar-le-Duc promettait donc d'être mouvementée.

Commençons par détailler le dispositif de sécurité. « Vigiles, palpations et fouilles des sacs à l'entrée, plusieurs renseignements généraux à l'intérieur comme à l'extérieur, des véhicules de police garés tout autour du bâtiment, accompagnés d'officiers en uniforme. (29) » C'est-à-dire qu'il y a là, à la fois, les flics qui sécurisent (à l'extérieur, en uniforme) et ceux qui enquêtent (à l'intérieur, en civil). On reconnaît ainsi plusieurs têtes de la « cellule Bure » – ces policiers payés depuis des années à espionner des antinucléaires et à fabriquer des schémas avec leurs vies. Et celui sans qui la fête aurait été moins réussie : Olivier Glady, citoyen venu naturellement s'informer, mais également – cela vaut peut-être la peine d'être précisé – procureur de la République et, à ce titre, principal instigateur de l'instruction pour « association de malfaiteurs » à l'encontre des opposant·e·s à Cigéo⁽³⁰⁾. Celui qui se vante lors de ses audiences de bien connaître leurs lieux de vie pour avoir eu la chance de les visiter (lors des diverses vagues de perquisitions) semble de plus en plus passionné par son sujet d'étude. Devant lui, deux rangs sont réservés à la direction et au personnel de l'Andra : bonne ambiance garantie.

Puisqu'il faut faire le tri dans cette soirée riche en joyeusetés, disons que trois types de perturbations se sont relayés.

(28) Communiqué de presse de la Coordination antinucléaire du Sud-Est, 5 juin 2019.

(29) Manif-est.info, 26 juin 2019, « Débat public au gymnase de Bar-le-Duc : the show must go on... »

(30) À ce moment-là, sept personnes sont mises en examen avec interdiction de se voir et de communiquer entre elles, dont une est incarcérée pour n'avoir pas respecté le contrôle judiciaire qui lui interdisait de venir en Meuse. Devant la salle, d'abord. Les associations qui boycottent le débat public déploient une banderole et distribuent bruyamment un tract proposant d'enfouir les déchets dans « les jardins du palais de l'Élysée puisque c'est le lieu où, depuis bientôt cinquante ans, on décide de les produire ». Des personnes resteront là toute la soirée, faisant suffisamment de vacarme pour que cela nuise à la concentration des expert·e·s vendant leur soupe au micro.

À l'intérieur, deux méthodes vont se compléter. La première consiste en un sabotage jovial mais déterminé des discussions. L'ambiance est d'abord crispée par toutes les belles têtes de mouchards cachées dans l'assistance. Elle se détend assez rapidement grâce à des applaudissements longs de plusieurs minutes, des chants et des interventions qualifiées de théâtrales par la presse :

« Très vite, des militants antinucléaires, assis aux premiers rangs, ont applaudi, avec un entrain feint, lançant des faux "Bravo!" [...] Deux femmes blondes, avec des lunettes de soleil, ont interpellé la présidente du débat. "Est-ce je peux encore faire des enfants en Meuse? Est-ce que mes enfants auront trois bouches et quatre yeux?" lui ont-elles demandé sur une voix mécanique, à tour de rôle. (31) »

(31) AFP, 20 juin 2019, « Débat public sur les déchets nucléaires : dialogue de sourds à Bar-le-Duc ».

Pendant ce temps, une technocrate se fait voler sa bouteille d'eau qui se renverse sur son ordinateur portable, les dossiers techniques distribués à l'entrée par la CNDP sont dépiautés, page par page et volent au-dessus de l'assistance, les applaudissements reprennent de but en blanc, les savant·e·s se font railler, peinent à venir à bout de leurs exposés et Isabelle Harel-Dutirou, la présidente de la Commission particulière, ne les écoute même plus. Car, pendant ce temps, elle taille la bavette dans un coin du gymnase avec le procureur Glady, ce qu'elle aura bien du mal à justifier quand quelqu'un lui demandera ce que les deux pouvaient bien avoir à se dire, elle, garante d'un supposé dialogue entre toutes les parties, et lui, chargé de mettre en prison celles et ceux qui ne pensent pas droit. Et puis une militante antinucléaire s'immisce à la tribune, faisant sienne la chaise vide entre les deux guignols de l'ASN et du ministère. Son apparition génère une scène hautement burlesque où deux cents personnes regardent les vigiles de l'Andra tenter de l'expulser sans la toucher avant qu'elle ne s'effondre sur la moquette bleue, suscitant aux premiers rangs des cris d'indignation tout aussi feints. Pause d'un quart d'heure, fin de la première mi-temps.

La deuxième partie de soirée sera celle du fameux « débat ». Côté Andra, on note la savoureuse prestation d'un géologue en roue libre répondant aux incertitudes sur la mémoire de l'enfouissement par une ode à la collapsologie sur le thème : « Puisque tout le monde

assure que notre civilisation va s'effondrer, il est de notre devoir, pour les générations futures, de faire disparaître ce qui pourrait constituer une arme redoutable entre de mauvaises mains. » Mais ce sera surtout l'occasion d'entendre de belles réparties venues d'un peu partout dans la salle. La plupart des prises de paroles sont alors dénuées de toute question et les personnes présentes semblent ne rien attendre de cette concertation dans un gymnase cerné de gendarmes. Elles en profitent tout de même pour adresser leurs jolis mots au directeur du laboratoire de l'Andra – qui a subitement honte de sa haute fonction et ne souhaite pas l'évoquer avant qu'on ne l'y force⁽³²⁾ –, à ses camarades de la filière nucléaire et à tous les mange-biffetons de la Meuse et de la Haute-Marne qui ne voient dans cette histoire qu'une affaire de gros sous : « Si Cigéo a été installé ici, c'est à cause d'élus qui veulent se gaver de l'argent du GIP », tempête Dominique Laurent, le maire de Bettancourt-la-Ferrée (près de Saint-Dizier). Un autre élu, maire d'une commune rurale de 70 habitants qu'il ne nomme pas, se lance ensuite dans cette tirade : « On a fait beaucoup référence à la loi et la loi, qui c'est ? Qui font les lois ? C'est les élus. Et moi, ce soir, je témoigne de ma surprise face à l'absence totale de tous les politiques départementaux. [...] En Meuse, on a la présence de M. Longuet. Lui, c'est son rêve de gamin, de voir la Meuse nucléaire! Je l'invite à venir habiter dans le périmètre rapproché avec ses enfants et ses petits-enfants. La Meuse est un département vert, accueillant, je souhaite du même coup accueillir, avec plaisir, tous les gens qui travaillent, qui militent pour ce beau projet. Qu'ils viennent nous rejoindre ! [...] Ah, si dès le départ, tous les gens imprégnés dans ce dossier étaient venus chez nous habiter... Mais quelle marque de confiance pour ce projet! »

Dans la même veine, un monsieur assez âgé, s'appuyant sur une canne, questionne innocemment : « Si ce n'est pas indiscret, je voudrais vous demander, et à tout cet aréopage, le lieu de votre domicile ? Vous habitez où, madame ? » Et la présidente de la CPDP, désarçonnée, de lui répondre : « Paris ». Et lui de reprendre, désignant les autres encravatés à la tribune : « Vous habitez où ? Et vous, monsieur ? Et vous ? » Réponses : « Paris. Paris. Paris. » « Il est tout à fait aisé, pour vous, de venir donner la bonne parole chez des gens qui n'ont rien demandé. Et donc, le territoire entre en décomposition... En 1916, la Meuse a été sinistrée à Verdun, et aujourd'hui elle est sinistrée dans le sud du département. »

À Bar-le-Duc, personne ou presque n'était venu·e pour débattre, et personne n'aura changé d'avis au cours d'une réunion dont l'unique mérite est d'avoir concentré tout ce beau monde au même endroit. Il y a un sentiment carnavalesque à pouvoir moquer et ridiculiser ces puissant·e·s le temps d'une soirée dans une sorte d'impunité totale.

(32) Le facétieux David Mazoyer a d'abord tenté de se présenter comme un simple salarié de l'Andra. Leurs fonctions les contraignent à rester là, impassibles, perclus dans les débris de leur dignité, pour qu'il puisse être écrit dans le dossier d'une future demande d'autorisation de création (DAC) que les débats publics ont bien été conduits. Probablement, cela ne change rien au bout du compte. La réalité est devenue une chose si malléable que les décideur-euse-s auraient effectivement tort de s'embarrasser avec elle. Ainsi, alors que l'Agence France Presse titre sur un « dialogue de sourds » et le canard local sur un « débat dans la confusion », le député de la Meuse Bertrand Pancher – invisible sur place – se fend le 21 juin d'un *tweet*, saluant « un bon débat » et ajoutant : « Il est heureux que l'on commence enfin à échanger après tant d'années. Je voulais féliciter les organisateurs de cette réunion. »

MERCREDI 4 SEPTEMBRE - BAGNOLS-SUR-CÈZE

« Vous êtes le pire débat depuis Lille », aurait lâché un responsable com' au terme de la réunion. Ces gens ont le sens des félicitations. À Bagnols, malheureusement, la séance n'a pas été complètement ajournée, la commission ayant appris de ses erreurs. Trois des quatre exposés prévus ont toutefois été annulés, ce qui permet à la quarantaine de militant·e·s mobilisé·e·s de conclure que « le débat n'a pas eu lieu⁽³³⁾ ». La CPDP se fend une nouvelle fois d'un communiqué de presse pour faire ouin-ouin contre les méchants perturbateurs. « Il n'y a pas de respect de l'autre quand sa parole est empêchée⁽³⁴⁾ », sermonne-t-elle comme à l'école. Nous voilà renvoyé·e·s à notre qualité de cancres de la démocratie participative. Ah, le nucléaire et sa longue histoire du respect de l'autre et de sa parole!

Mais un autre aspect de cette réunion mérite qu'on s'y arrête un instant. Lorsque les trouble-fêtes apparaissent et que les technocrates se rendent comptent qu'il va falloir bousculer le programme, ils tentent de jouer une carte. Cette carte, c'est celle de la pacification, et elle est matérialisée par l'intervention du maire de Moronvillers, dans la Marne, commune sur laquelle se trouve un ancien centre de recherche du CEA. L'élu est notoirement sceptique face à l'industrie nucléaire et aux risques de contamination, mais il est surtout membre de France nature environnement et a accepté, à ce titre, de participer au débat public. Voilà, dévoilé sans ambiguïté, le rôle qui incombe aux citoyennistes dans ces concertations. Iels servent, comme partout ailleurs, de tampon entre une colère légitime et la perpétuation de l'ordre de choses. Mais il faut convenir que ce ne doit pas être un rôle facile à endosser... À Bagnols, cela prend même des proportions spectaculaires. Lassé d'être la cible du chahut, monsieur le maire s'emporte et le voici qui crie à l'assistance : « Je suis fiché S car j'ai manifesté à Bure. Je ne vous ai pas rencontré là-bas !(35) » On ne l'y a pas vu non plus et, quand bien même il y serait venu, on doute fortement qu'un bon républicain dans son genre s'en trouve-

(33) Communiqué commun du Collectif Halte aux Nucléaires Gard, d'ADN 26-07, ADN 34, ATTAC Alès et les Gilets Jaunes du Gard, 5 septembre 2019.

(34) Communiqué de presse de la CPDP « à la suite des perturbations de la réunion de Bagnols-sur-Cèze », le 5 septembre 2019.

(35) Objectifgard.com, 5 septembre 2019, « Bagnols : le débat sur les déchets nucléaires tourne au pugilat ». rait affublé d'une fiche. Et même si tout ceci était vrai, on a bien du mal à comprendre en quoi cela donnerait à sa parole une quelconque prévalence sur celle des autres.

JEUDI 19 SEPTEMBRE - LYON

« Quand on appelle une conférence d'experts un café-philo, on ne s'étonne plus d'appeler un projet d'enfouissement un laboratoire. (36) »

On savait l'industrie nucléaire friande de néologismes et d'euphémismes. Quelques jolis exemples sont notamment détaillés dans *Le* nucléaire, c'est fini, où l'autrice s'interroge sur l'imaginaire déployé par les expressions « piscine nucléaire » et « énergie propre », ou encore le terme de « parc » lorsqu'il sert à décrire 58 réacteurs établis sur un même territoire sans l'aval des populations locales. Il s'avère que le petit monde de la concertation publique ne rechigne pas non plus à s'enjoliver de la sorte. C'est qu'il y a des gens qui bossent pour que ces trucs aient l'air modernes et accueillants, ça ne sort pas de nulle part! Juliette Rohde, par exemple, la benjamine de la commission particulière est titulaire d'un « master 2 d'affaires publiques en ingénierie de la concertation ». Rien que ça, c'est époustouflant : une « ingénierie de la concertation » ! Peut-être est-ce à elle que nous devons l'audacieux intitulé de cette soirée. La date de Lyon était en effet l'un des deux « cafés-philo » inscrits à l'agenda du débat. Il s'agissait pourtant d'une banale conférence où des experts⁽³⁷⁾ se sont succédé à la tribune d'un amphithéâtre – sauf qu'au lieu de parler de science pure, ils traitaient de trucs moins directement palpables comme les « risques ».

« On a même eu droit à un représentant de l'IRSN, qui, lorsqu'il ne se faisait pas couper la parole, nous disait sans sourciller que le nucléaire énergétique représente 1 % de la part d'exposition des gens à la radioactivité en France. Ce qui est dangereux dans la vie, c'est le granite, c'est bien connu, d'ailleurs lorsqu'une personne précisa la problématique du tritium retrouvé dans les eaux, un représentant du nucléaire dans le public dit : « il y a du potassium dans les pommes, il faut arrêter d'en manger ? » L'IRSN est régulièrement dénoncé par des organismes tels que la Criirad pour falsifier volontairement ses études. (38) »

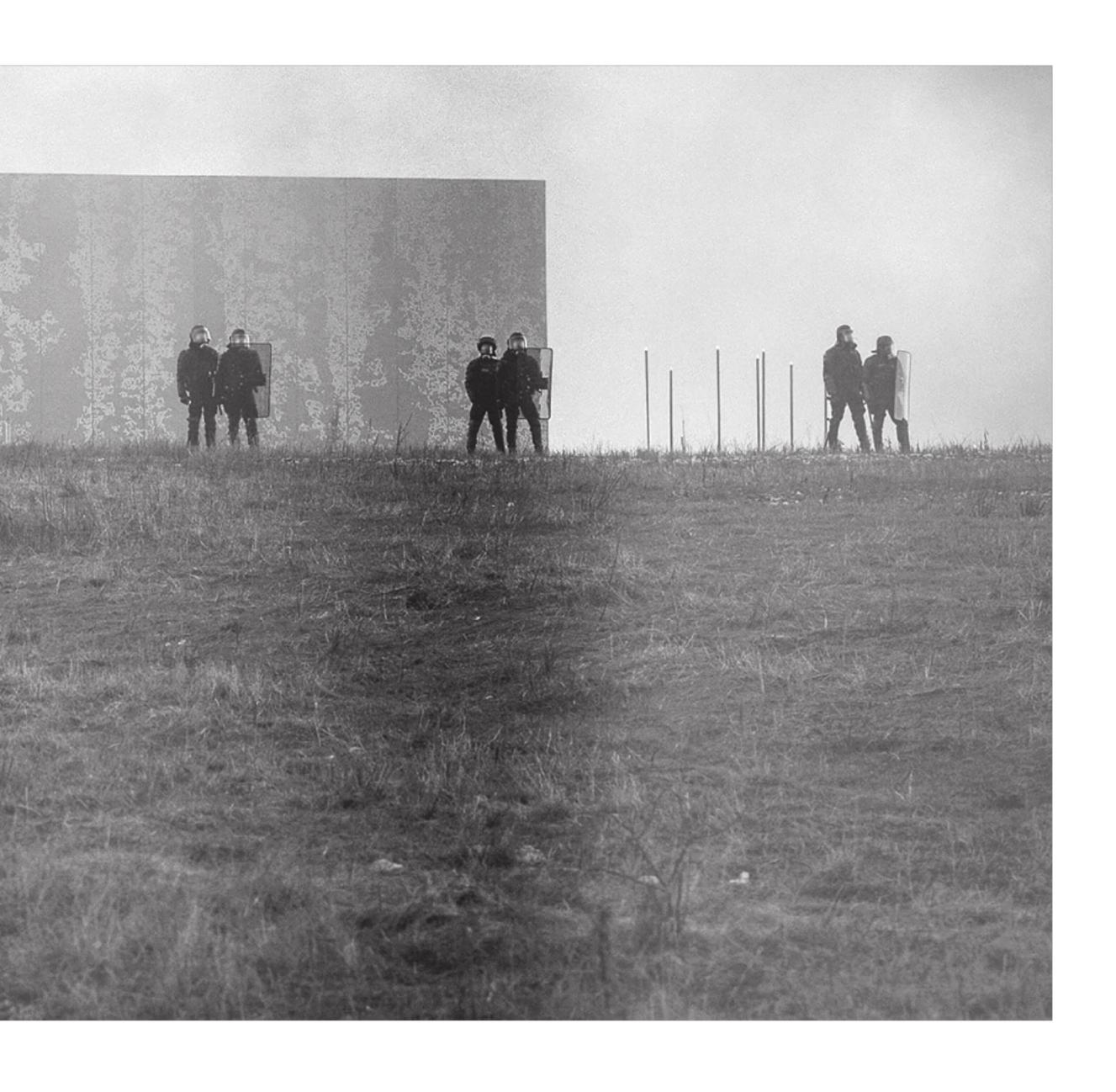
Parmi les réjouissantes prestations de cette séance lyonnaise, on notera l'usage d'un pipeau de bois dont le sifflement aigu venait souligner les interventions mensongères des experts, notamment celle du monsieur PNGMDR de chez EDF. Et celle d'un jeune homme visiblement déçu de ne trouver là ni café ni philosophie et qui, s'empressant de remédier au déni de démocratie que représentait pour lui ce (36) Entendu dans la salle de la Mutualité, à Lyon, le 19 septembre 2019.

(37) L'écriture ne prend pas ici le soin d'être inclusive puisqu'à la tribune de Lyon, outre l'animatrice de la CPDP, n'avaient été conviés que des hommes.

(38) Bureburebure.info, 20 septembre 2019, « Lyon : Une opération de communication des services du nucléaires perturbée. » (39) CNDP (site), « Rencontre du débat, Lyon, le 19 septembre », 20 septembre 2019. cours magistral déguisé en débat, est parvenu, à plusieurs reprises, à voler les différents micros afin de les faire circuler dans l'assistance. Les protestations ont permis aux participant·e·s d'échapper à deux des exposés prévus mais pas à celui d'un géographe qui disait en substance « que l'on néglige trop souvent que les installations nucléaires n'ont pas seulement des impacts environnementaux ou sanitaires, mais s'inscrivent dans un milieu humain, dans un tissu de relations sociales où elles peuvent être objet d'attachement et pas seulement de peur. (39) » Il est vrai que cet aspect a été très négligé au sein des luttes antinucléaires des dernières décennies, où l'on n'a pas suffisamment posé, par exemple, la question de l'attachement des populations au sarcophage de béton du réacteur numéro 4 de Tchernobyl ou aux atolls contaminés de Polynésie française.



Le 18 février 2017, la troupe protège le centre d'archives d'EDF face au « laboratoire » de Bure-Saudron pendant une manifestation



« Je suis désolé, je vais être grossier »

P. est instituteur retraité.

Il habite à quelques dizaines de kilomètres du site de Bure-Saudron, auquel il s'oppose fermement depuis de nombreuses années.

Le 20 juin 2019, à Bar-le-Duc, dans cette salle pleine de flics, de juges, de nucléocrates et de médiateurs de la République, il adresse ces mots qui n'attendent aucune réponse de leur part.

Bonjour,

Je vais me référer à des notes parce que je n'ai ni l'éloquence ni la mémoire d'un avocat.

[...]

Le problème ici est évidemment celui lié aux risques induits. On peut penser que, depuis l'aube de l'humanité, les technologies diverses nous ont rendu – nous rendent encore, bien sûr – les meilleurs services. Mais n'oublions pas que, si elles nous rendent des services, aucune d'entre elles, absolument aucune, n'a eu le privilège de ne jamais défaillir. Pensons à la première roue, au char, à la diligence, qui ont transporté des millions de gens, aux trains, aux navettes spatiales...

Jusqu'à la plus haute technologie, vous avez toujours un exemple de défaillance.

Mais j'en viendrai à l'une d'entre elles qui nous interpelle précisément. Je voudrais faire référence à un accident particulier, c'est celui de Concorde, à Gonesse (40). On atteint, à Gonesse, à une conception de la technologie, de la science et de la mesure des risques qui montre pleinement ses limites. Et j'insiste là-dessus : c'est du paramètre inconnu, imprévisible par définition. Pensez donc que les gens qui ont construit Concorde pensaient qu'un jour Concorde allait exploser, faire des dizaines, des centaines de morts, à cause d'une petite plaque métallique... Paramètre inconnu! Eh bien, je pense que la gestion des déchets nucléaires n'échappe en rien à cette problématique scientifique et technologique globale.

[Applaudissements]

Je voudrais dire que le risque, ce n'est pas le danger. Le risque se mesure à l'aune d'un danger associé au multiplicateur « exposition ». Avec le nucléaire, on a une multiplication exponentielle des deux paramètres : l'extrême dangerosité des produits nucléaires et l'extrême dangerosité de leur gestion, qui fait fi des paramètres inconnus dont je viens de parler, malgré toutes les précautions envisagées. Permettez-moi de douter du sérieux et de l'honnêteté du lobby nucléaire : des failles sismiques secondaires sciemment cachées par les premiers rapports de l'Andra, de même que la manipulation des données relatives à la capacité de la géothermie (41) ...

(40) (41)

Le 25 juillet 2000, le Concorde d'Air France à destination de New York, s'écrase sur un hôtel de Gonesse, une minute et vingt-huit secondes après son décollage de l'aéroport de Roissy-Charles-De-Gaulle. Au total, 113 personnes sont tuées:

Au total, 113 personnes sont tuées : les 100 passagers et les 9 membres d'équipage ainsi que 4 personnes se trouvant dans l'hôtel. L'Andra a dissimulé le potentiel géothermique du sous-sol de Bure car sa révélation empêcherait la construction d'un site industriel en aplomb. L'agence publique l'a cependant emporté en justice grâce à la manipulation avérée de données scientifiques.

J'en viendrai à quelque chose de douloureux : deux décès lors de simples percements de galeries (42). Dès lors qu'un chantier ordinaire n'est même pas maîtrisé in situ, comment peut-on raisonnablement accorder sa confiance à des opérations d'enfouissement largement plus délicates ?

J'aurai aussi une pensée pour Sébastien (43). Sébastien, ami de mon fils et fils d'une collègue, décédé. Décédé suite à l'incompétence des autorités chargées du transport des déchets nucléaires qui avaient oublié, bien sûr, un paramètre par définition inconnu : l'approvisionnement d'un hélicoptère de surveillance!

Alors, l'avenir... Peut-être que moi, je ne suis pas un spécialiste. J'espère que Gérard Mourou pourra peut-être un jour nous délivrer de ces cochonneries (44)! En attendant, on prétend s'occuper des générations futures. Je pense qu'il y a carrément de la malhonnêteté intellectuelle ici encore, et même un oxymore. Accepter Cigéo, c'est officialiser définitivement la possibilité [du stockage en couche géologique profonde] et neutraliser éventuellement les déchets pendant 120 ans. Mais c'est surtout refuser aux générations futures toute alternative de neutralisation. Sur la place Vendôme du mensonge, les experts de l'Andra sont devenus des joailliers de la désinformation!

[Applaudissements]

(42)

Un ouvrier est mort en 2002 lors du creusement d'un des deux puits d'accès du « laboratoire ». Un autre a été tué en janvier 2016 suite à un éboulement survenu dans une galerie à 500 m de profondeur. Lorsque P. évoque ces accidents, M. Louis, le représentant du ministère à la tribune, se tourne vers M. Kassiotis de l'ASN pour s'étonner de cette information dont il n'a visiblement jamais entendu parler.

(43)

Sébastien Briat, 22 ans, est mort à Avricourt, en Lorraine, le 7 novembre 2004.

Militant antinucléaire, il a été renversé par la locomotive d'un convoi castor partant vers l'Allemagne. L'enquête a révélé des défaillances dans le dispositif de sécurité du convoi ayant conduit à la mise en danger des activistes dont la présence était attendue.

(44)

Prix Nobel de physique en 2018, le français Gérard Mourou prétend qu'il serait possible, au moyen de laser ultrapuissants, de réduire la radioactivité d'un million d'années à trente minutes. Il dit pouvoir y parvenir d'ici une vingtaine d'années et demande pour cela des financements de recherche conséquents.

Je terminerai sur le plan de la démocratie. Une immense majorité d'élus a accordé une confiance aveugle à ce projet, refusant pour la plupart de confronter leurs convictions premières aux avertissements et doutes énormes de scientifiques officiellement invités à se pencher sur le projet Cigéo. Les élus se sont volontairement exonérés de cet impérieux devoir de discernement. Ils ne se sont pas prononcés sur la validité d'une démarche scientifique en fonction de sa pertinence – ce qui aurait dû avoir lieu après avoir mesuré, soupesé des arguments contraires, ce qui est le premier devoir d'un élu - absolument pas ! lls se sont prononcés à partir d'un argument scientifric. La démocratie repose sur deux principes intimement liés : l'éthique et l'équité. Or, où il n'y a pas d'équité, et notamment équité de moyens, il n'y a pas d'éthique. Le débat de ce soir ne rétablira jamais le manque d'équité passé!

Je pense aussi qu'il est ignoble de se servir des enfants – et je l'ai vécu en tant qu'instituteur – et de publics scolaires, pour se donner une virginité. Je pense notamment à ces cassettes que l'on distribuait à tort et à travers dans les établissements scolaires...

Donc, je vais finir. Cigéo, paraît-il, est le Centre industriel de stockage géologique. Pour beaucoup d'entre nous, Cigéo signifie Corruption, Infiltration, Garde-à-vue, Enfumage et Oppression. Et j'oserai une dernière remarque, une toute dernière. Je suis désolé, je vais être grossier... mais pas vulgaire! Car, si la vulgarité est une paresse de l'esprit, la grossièreté exprime parfois le mieux, par sa sémantique percutante, une vérité factuelle du terrain. Si l'on considère que la République française est représentée par une Marianne, Paris en est le visage – provisoirement balafré par l'incendie de Notre-Dame. À cause de Bure et de la médiocrité de nombreux élus, la Meuse est devenue le trou du cul de la République que l'on torche avec des billets de banque!

Je vous remercie.



IV. THÉORIE DU BLABLIBLOU

« Bien avertie de la conflictualité de la situation, la commission a cherché, dans sa préparation, à l'éviter autant que possible[...] La commission a également fait des exercices de préparation aux situations d'affrontement en réunion. (45) »

(45) CNDP, Compte rendu du débat public, novembre 2019.

Malgré ces précautions, elle n'a pu empêcher que le réel fasse irruption à plusieurs reprises dans ce simulacre de débat. On peut regretter que cela n'ait pas été plus massif ou que le boycott n'ait pas mené à une situation de blocage plus franche comme en 2013. Cela dit, à l'heure des conclusions, on ne peut que constater, avec la CNDP, « qu'il est difficile de mobiliser le mythique "grand public" (46) ». Pour être précis : 3400 personnes ont apparemment assisté aux 22 réunions publiques, et 86 questions ont été adressées à la commission. Ca fait peu, d'autant qu'une bonne moitié de l'assistance était chaque fois constituée de professionnel·le·s du secteur. Autrement dit, les débats publics n'ont besoin de personne pour se saboter : ils suscitent d'eux-mêmes un désintérêt spectaculaire. À la CNDP, où cela dure depuis 25 ans, on semble ne plus s'émouvoir de cette constante. L'institution visant à sa propre préservation, elle se dédouane tantôt sur la technicité des sujets, tantôt sur un manque de « culture du dialogue » ou sur la « faible confiance dans l'écoute des décideurs ».

(46) *La Croix*, 20 septembre 2019, « À Lyon, un débat clivant sur les déchets nucléaires »

Un autre mythe est celui de la participation en ligne⁽⁴⁷⁾. Là encore, c'est édifiant. Des milliers de pages ont été écrites, des dizaines de rapports et de « cahiers d'acteurs » produits, pour un total de 28 000 visites sur le site internet en six mois. Autant dire rien du tout.

(47) Lors du confinement du printemps 2020, les débats publics se sont poursuivis « sous forme numérique ».

Même au gouvernement, plus personne ne semblait vouloir évoquer ce débat après son lancement. Il n'y avait ni ministre ni secré-

taire d'État le soir de la réunion de clôture, à Paris, ce qui semble confirmer que l'outil politique « concertation » n'avait d'intérêt que dans la foulée de l'expulsion du Bois Lejus. On peut prétendre dans une situation d'urgence que « les Français pourront bientôt choisir, donner leur avis », cela est plus difficile à défendre au terme d'un débat public sans public.

Nous sommes alors en droit de nous demander à quoi sert cette usine à gaz. Cette énorme machinerie qui se met régulièrement en branle et dépense des millions d'euros pour diffuser « largement » des informations que personne ne reçoit. Parmi les instigateur·ice·s de cette mascarade, tou·te·s n'y ont pas le même intérêt. Le gouvernement y cherche un alibi politique, l'industrie du nucléaire y trouve un vernis démocratique à moindre frais – puisqu'aucune de ses décisions n'est réellement mise en discussion –, tandis que certain·e·s membres de la CNDP semblent vraiment croire en ce qu'iels font. C'est évidemment pour elleux qu'il y a le plus de raisons de s'inquiéter.

La démocratie participative qu'iels défendent est le dernier avatar de la notion, elle aussi mythique, de souveraineté des peuples. Depuis vingt ans, c'est l'une des voies privilégiées pour réformer le capitalisme. Il s'agit, en même temps qu'on le verdit, de lui offrir une nouvelle légitimité en associant les citoyen·ne·s aux politiques qui leur sont imposées. La supercherie n'a l'air de tromper que peu de monde, et l'immense majorité des gens se détourne de ces processus pénibles parce qu'iels aspirent non pas à donner leur avis mais à décider par elleux-mêmes. « L'ingénierie de la concertation », avec ses world cafés, ses débats mobiles, ses post-it, ses groupes de travail et sa primauté du dialogue, fonctionne comme un appeau. Sa mélodie attire celles et ceux qui pensent pouvoir changer le système de l'intérieur, alors qu'elle ne vise qu'à le maintenir voire à le renforcer. La société civile que l'on invoque partout est devenue le nouveau nom de ces « partenaires sociaux » qui ont trahi sans relâche les espoirs que leurs bases avaient placés en eux. Il fait peu de doute que celles et ceux qui aspirent aujourd'hui à cogérer le désastre lanceront, demain, des appels au calme avant de se ranger derrière le parti de l'ordre.

Car dans la période actuelle – celle des crises à répétition et de l'antiterrorisme comme mode de gouvernance –, la voie défendue par la démocratie participative peut sembler en concurrence avec un autoritarisme de plus en plus assumé. En réalité, ces deux options se complètent très bien. C'est ce qu'a prouvé, fin 2018, la réaction au soulèvement des Gilets jaunes. Mis en grande difficulté dans les premières semaines, l'État a déployé simultanément ses chars et son grand débat national, ses BRAV et sa consultation citoyenne. Face au chahut et à la sédition, le *blabliblou* démocratique est devenu

une arme de choix. L'injonction à s'exprimer uniquement dans les cadres prévus à cet effet se cumule avec le devoir d'écouter, sans cesse, les salades des dirigeant·e·s et de leurs animateur·ice·s de séance qui promettent « d'entendre et de répercuter les paroles ». Tout ceci n'est qu'un grossier maquillage pour tenter de masquer la faillite définitive du système. En ridiculisant partout où c'est possible cette pseudodémocratie du bavardage, en y opposant le brouhaha et la joyeuse cacophonie, il s'agit de précipiter sa chute et, avec elle, le reste qui finira bien par s'écrouler.



Le 3 mars 2018, manifestation vers le bois Lejus, quelques jours après son expulsion.

V. COMME SI DE RIEN N'ÉTAIT

Au fil du débat, la presse s'est régulièrement fait l'écho des oppositions et des critiques. En ceci, la « fenêtre médiatique » ouverte à ce moment-là, a permis de faire parler de la répression frappant les antinucléaires mais aussi des divers mensonges dont la filière use pour avoir l'air d'une énergie propre ou d'un cycle fermé. C'est également en opposition à ce débat qu'a été initié, en Meuse, l'Atomik Tour. Cette caravane a sillonné le pays pendant plus de six mois afin de resserrer les mailles des réseaux militants et de recueillir des réflexions sur nos vies nucléarisées. Elle a tenté, lors d'une cinquantaine d'étapes, d'inventer une sorte de contre-débat. Ce sont bien les seules utilités que l'on puisse accorder à la farce longue et coûteuse qu'aura constituée ce débat du 5° plan répondant à l'affreux acronyme de PNGMDR.

Depuis les annonces du gouvernement fin février 2020, on se demande en effet qui parmi les antinucléaires viendra encore le défendre ? Quelle pirouette trouvera Yannick Rousselet de chez Greenpeace pour justifier à présent de s'être embarqué dans cette galère ?

Car, du médiocre compte rendu final de la CNDP, le gouvernement a fait un blanc-seing, balayant toutes les frilosités et les mises en garde. La principale annonce concerne les déchets de très faible activité (TFA) pour lesquels il prévoit une évolution du « cadre réglementaire applicable [...] afin d'introduire une nouvelle possibilité de dérogations ciblées ». En clair, certains pourront bientôt être revalorisés, c'est-à-dire qu'ils cesseront par la grâce d'un décret d'être des déchets contaminés pour devenir des matières quelconques. Il s'agit d'un premier pas vers le fameux « seuil de libération » voulu par l'industrie nucléaire – sans lequel le volume de déchets générés par les démantèlements à venir sera gigantesque.

Les conclusions du débat n'allaient évidemment pas dans ce sens. Tout comme elles ne préconisaient pas particulièrement de construire une nouvelle « piscine » de déchets radioactifs à Belleville-sur-Loire, projet dont la poursuite a été confirmée par cette salve d'annonces. À l'inverse, les matières radioactives « valorisables » ou « recyclables » (96 % selon la publicité Orano) mais qui ne le sont jamais (seul 1 % de ce qui est recyclable est effectivement recyclé à cause du coût et de la complexité des opérations) ne changeront pas de qualification. Les opposant es réclamaient qu'elles soient elles aussi considérées comme les déchets qu'elles sont et traitées en tant que telles.

On note tout de même les récompenses distribuées par le gouvernement et l'Autorité de sûreté aux bon·ne·s citoyen·ne·s ayant maintenu l'illusion d'un débat contradictoire. D'abord, les associations de protection de l'environnement et ladite « société civile » ont gagné le droit de participer à l'élaboration du prochain plan (PNGMDR). Au gouvernement, on appelle ça « élargir la gouvernance ». Autre susucre, pour les chercheur·euse·s:le PNG-machin devra désormais financer la recherche d'alternatives à l'enfouissement. Autrement dit, les gens qui travaillent sur l'entreposage auront des crédits de recherche directement donnés par les enfouisseurs. Iels auront donc tout le loisir de chercher, en sachant que leurs recherches seront vaines tant que la seule solution possible dans le cadre de la loi restera celle d'enfouir loin sous la terre les pires rebuts de notre temps.

Alors, ces miettes suffiront-elles à satisfaire les organisations et les personnes qui sont allées se perdre dans cette histoire ? Dans son bilan de novembre, la présidente de la CNDP s'inquiétait toutefois de leur possible radicalisation :

« Les participants à ce débat public, notamment les opposants aux choix nucléaires, ont fait preuve de leur confiance dans les procédures institutionnelles existantes pour aboutir à des décisions argumentées et transparentes. Trahir cette confiance conduira inévitablement à discréditer les institutions, la participation, et donc à alimenter le discours de la défiance et de la violence. (48) »

Le doute n'est mainteant plus permis. Les institutions ont eu à cœur, une fois de plus, de se discréditer auprès des quelques-un·e·s qui en attendaient encore quelque chose. Reste à savoir quels seront véritablement les fruits que cela donnera, dans les luttes antinucléaires et ailleurs. Un discours commun de la défiance envers les institutions et la pratique d'une confrontation assumée avec elles feraient effectivement un heureux point de départ.

(48) CNDP, Bilan de la présidente, novembre 2019.

appendice acronymique

Le monde de l'Andra regorge d'acronymes. La plupart servent à rendre prononçable et synthétique une appellation technique particulièrement longue et redondante (Cigéo, Tomis, Sccodra, Certyf, Temporal, etc.). Mais il est de plus en plus courant de croiser des acronymes complètement artificiels dont l'unique objectif est de « mignonniser » le nucléaire et les déchets, de leur accorder cette petite dose supplémentaire de familiarité enfantine voire d'exotisme. Il en va ainsi du projet Coconut (pour COnteneur COmposite pour un stockage durable de déchets NUcléaires), initié par l'Andra avec une école d'ingénieur·e·s. Derrière cette appellation audacieuse se cachent les futurs emballages des déchets les plus empoisonnés (à double coque, d'où l'allusion aux noix de coco).

On imagine alors les communicant·e·s de l'agence, se triturant l'esprit pour extraire d'une dénomination technique quelques lettres pouvant servir à fabriquer l'acronyme rigolo qui attirera les Youtubeurs. Surtout s'il s'agit d'un robot! Le robot, c'est cet engin dont le potentiel n'est plus à démontrer, qui fera rêver les élèves de la région qui visitent le site de Bure-Saudron plusieurs fois au cours de leur scolarité. Le robot, il fait jaser sur Twitter. On peut le personnifier, parler de lui à la troisième personne, susciter de l'attachement. Le robot, c'est l'employé modèle du futur, un atout pour la communication, mais dont on n'a pas besoin de parler s'il vient à mourir au fond du souterrain.

Et voici donc... SAM, la machine dévoilée l'an dernier par l'Andra dans sa vidéo « Un robot nommé SAM ». SAM, c'est un véhicule automatique chargé d'aller à l'intérieur des alvéoles remplies de déchets radioactifs faire des trucs qu'aucun·e humain·e ne pourra jamais faire sous peine de mourir immédiatement à cause des niveaux de radiations. Pour lui trouver un bel acronyme, iels disent que SAM est un Système d'Auscultation Mobile, mais ça pourrait tout aussi bien être un Surveillant Automatisé de Mutations ou un Système Autonome Mouvant. Ce qui compte, c'est qu'il ait un nom et que vous ayez de l'empathie pour lui.

on n'est pas DUP, on n'est pas DAC

Les mois et années qui viennent s'annoncent riches de futures consultations. À Bure, l'Andra a présenté un calendrier assez vertigineux en la matière. Consultation RTE sur le transformateur électrique, consultation SNCF sur le raccordement de la voie ferrée, concertation locale sur l'aménagement et le cadre de vie, demande d'autorisation de création (DAC), et surtout la très attendue enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique (DUP). Bien que lointain, l'exemple de l'enquête de Plogoff, dans les années 1970, fait fleurir dans nos esprits taquins de belles perspectives. Devrontiels installer des mairies annexes devant le labo ? Attacheront-iels à nouveau le registre d'enquête à une chaîne cadenassée ? Ou est-ce que, modernité oblige, tout sera dématérialisé dans le nuage numérique ?

C'est peu dire que nous avons hâte.



Cette brochure a été réalisée sans le soutien de la « cellule Bure » (logo authentique).

